

**REGLEMENT**  
**Bourse aux jouets**  
**Le Samedi 8 Novembre 2025**

- ✚ Cette bourse se déroulera à la salle du Temps Libre située rue de l'Égalité à Gond-Pontouvre. Les stands seront tenus par les exposants, les ventes auront lieu sous leur responsabilité.
- ✚ Le Centre Social Culturel et Sportif de Gond-Pontouvre se dégage de toute responsabilité quant aux matériels exposés.
- ✚ Toute personne, à l'exception des professionnels, peut louer un emplacement pour la vente de : **jouets, livres pour enfants, jeux, etc....**
- ✚ La réservation, comprend un emplacement de 2 mètres linéaires (non divisibles). Il comprendra une table (de 1,20 m) et deux chaises. Le nombre d'emplacements étant limité, la réservation ne sera effective qu'après le règlement. La clôture des inscriptions est fixée au 24 octobre 2025, ou lorsque tous les emplacements sont réservés.
- ✚ Le tarif est fixé à 6 euros par emplacement de 2 mètres.
- ✚ La vente sera ouverte au public de 8h30 à 12h30.
- ✚ L'accueil des exposants se fera de 7h30 à 8h30 pour l'installation ; le rangement est prévu à partir de 12h30.
- ✚ Le Centre Social Culturel et sportif assure les lieux, le public, le matériel mis à disposition lors de cette manifestation.
- ✚ Chaque exposant est garant de ce qu'il vend.
- ✚ Tout mineur ne pourra exposer que sous la responsabilité d'un adulte.
- ✚ Aucune restauration ne sera assurée sur place ; en raison de la sécurité des lieux, aucune source de chaleur, thermique ou électrique, ne sera autorisée.
- ✚ Il est conseillé à chaque exposant de prévoir des piles pour la démonstration des jeux, ainsi qu'un fond de caisse.

Je soussigné(e)..... certifie avoir pris  
connaissance du présent règlement, et m'engage à le respecter.  
Adresse : .....  
Téléphone : .....  
Email : .....  
Fait le / / 2025 à .....  
Signature :

Règlement .....€  
par chq / esp / CB